

1. EDITORIAL

La Micro-crèche sociale « **les premiers pas** » propose un accueil « mixte » offrant un mode d'accueil aux familles de Sélestat et de la Communauté de Communes de Sélestat ainsi qu'aux personnes accompagnées par le CHRS ou le Centre Parental d'ARSEA-Espérance. Elle fait partie intégrante de l'offre en matière de garde d'enfants sur le territoire.

La micro-crèche est réactive pour proposer des solutions de garde, même en cas d'urgence et notamment pour les familles accompagnées par les services de l'ARSEA-Espérance. Nous essayons de répondre au mieux à leurs besoins. Ainsi, les personnes accompagnées ont la possibilité d'entreprendre une formation, d'avoir accès au travail, de pouvoir se rendre à des rendez-vous médicaux et/ou d'effectuer leurs démarches administratives.

Grâce à une place AVIP (à vocation d'insertion professionnelle), la micro-crèche peut également proposer une solution rapide à des personnes en insertion qui sont adressées par Pôle Emploi.

En 2023, la micro-crèche a accueilli un enfant porteur de handicap orienté par le Centre Médico-Psychologique, et deux enfants orientés par la PMI ayant besoin de fréquenter la collectivité. Elle s'efforce de répondre aux sollicitations des acteurs sociaux du territoire. Le partenariat continue de se développer et de s'enrichir.

2. MISSIONS / PRESTATIONS DELIVREES

2.1. Activité

	2021	2022	2023
Agrément	10 (+1 place AVIP)	10 (+1 place AVIP)	10 (+1 place AVIP)
Nombre de journées d'ouverture	215 (226 prévus)	224	225
Nombre d'heures facturées (HF)	19030	21326	21327
Nombre d'heures réalisées (HR)	16764	19138	19423
Ratio (HF/HR)	113.51 %	111.44%	109.81%
Taux d'occupation HR x 100 / (Nb j x amplitude d'ouverture journalière x nb places)	72.53%	79.47%	80.30%

Les résultats chiffrés de 2023 sont sensiblement les mêmes qu'en 2022. Ceux de 2021 étaient exceptionnels moins importants car impactés par la crise sanitaire liée au Covid19.

Nous optimisons notre taux d'occupation en appliquant la possibilité d'accueillir des enfants en surnombre (décret du 08/10/2021). Nous pouvons accueillir 12 enfants une partie de la journée, sans dépasser notre taux d'occupation hebdomadaire. Nous essayons aussi, dès que possible, de remplacer les absents en proposant leur place pour des accueils occasionnels.

Place AVIP : Nous avons proposé aux parents qui bénéficiaient de cette place en 2022 une place en accueil régulier pour l'année 2023, afin de libérer la place AVIP pour une nouvelle famille. Mais cette place n'a pas été sollicitée cette année. Le bilan est mitigé concernant ce père de famille qui alternait des périodes de travail et des périodes de chômage, entraînant de nombreux retards de paiement. A ce jour les dernières factures restent impayées malgré nos relances.

2.2. Enfants accueillis

	2021	2022	2023
Enfants accueillis	26	30	31
Dont garçons	12	17	17
Dont filles	14	13	14
Familles concernées par l'activité de la MC	26	29	28
Dont familles payant le tarif plancher	16	12	12
Demandes de nouvelles inscriptions en cours d'année	27	18	19
Nouvelles inscriptions en cours d'année	9	9	11

Années de naissance des enfants	2021	2022	2023
Enfants nés en 2018	7	/	/
Enfants nés en 2019	6	7	1
Enfants nés en 2020	11	13	10
Enfants nés en 2021	2	10	11
Enfants nés en 2022	/	/	6
Enfants nés en 2023			3

Les chiffres sont sensiblement les mêmes entre 2022 et 2023.

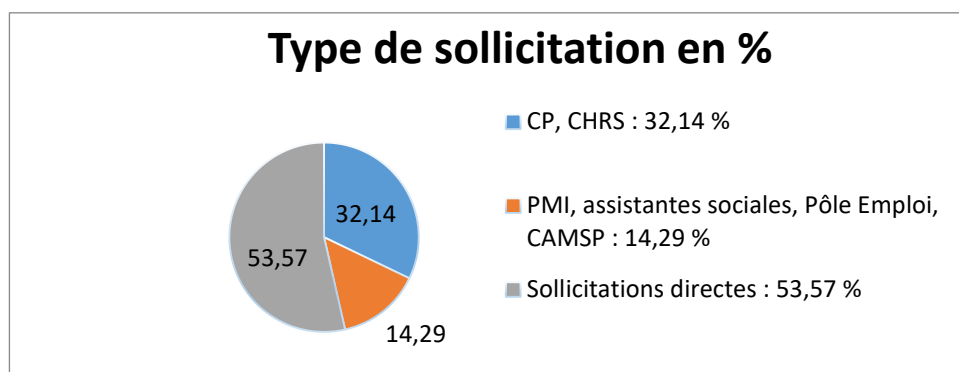
Comme chaque année, nous avons un mouvement d'enfants après la fermeture d'été. Les enfants dans leur troisième année quittent la crèche pour intégrer l'école maternelle et nous accueillons alors de nouvelles familles.

Cette année encore, nous avons eu trois ruptures de contrats en cours d'année d'enfants issus du Centre Parental, du fait de placement en famille d'accueil ou de déménagement qui ont été remplacé par de nouveaux enfants.

Contrairement à 2022 où nous n'avions pas d'enfant de moins d'un an, nous avons accueilli en 2023, trois enfants nés cette même année (un enfant dont les parents travaillent, un enfant orienté par la PMI et un enfant dont la maman est étudiante).

Nous avons également un enfant né en 2019 et qui était donc dans sa quatrième année. Il s'agit d'un enfant avec des troubles autistiques dont la rentrée scolaire en maternelle a été repoussée d'une année du fait de son handicap.

Nous avons 12 familles (soit 14 enfants) payant le tarif plancher (la moitié provient du Centre Parental). 20 familles (soit 22 enfants) ont un tarif horaire inférieur à 1 euro. Il est bon de préciser que ces familles paient un montant très bas qui est compensé par la CAF.



2.3. Répartition des enfants par type de sollicitation

Accueil d'enfants issus des services de l'ARSEA : En 2023, 9 enfants du Centre Parental ont fréquenté notre structure, tout comme en 2022. Trois d'entre eux ont quitté la structure de manière anticipée (une famille est sortie du dispositif et a emménagé à Strasbourg, deux enfants ont été placés en foyer ou en famille d'accueil)

Le partenariat entre nos deux services est efficient et la micro-crèche met tout en œuvre pour répondre aux besoins des familles.

Nous avons répondu également à la demande d'accueil d'une famille fréquentant le **CHRS**.

Accueil d'enfants orientés par Pôle Emploi : Nous avons proposé un accueil régulier de 5 jours par semaine à la famille bénéficiant de la place AVIP en 2022, permettant ainsi au père un retour à l'emploi.

Accueil d'enfants orientés par la PMI : Nous avons accueilli deux enfants (issus d'une même famille) pour lesquels la PMI souhaitait un accueil en collectivité. Des retards de développement ont été observés (notamment dans l'acquisition de la marche et l'alimentation) et ont nécessité un accueil en crèche. La référente technique a rencontré et a échangé régulièrement avec la puéricultrice qui suit la famille. L'accueil en collectivité et les nombreuses stimulations sont très bénéfiques pour ces enfants.

Accueil d'enfants porteurs de handicap : 3 enfants fréquentant notre structure en 2023 étaient porteurs de handicap ou en cours de dépistage. Un enfant atteint de troubles autistiques a été orienté par le Centre Médico-Psychologique de Sélestat afin de préparer son entrée en école maternelle. La référente technique a échangé régulièrement des observations avec l'éducatrice et la psychomotricienne du Centre Médico-Psychologique et a participé à la réunion de préparation à l'entrée à l'école maternelle avec les enseignants de l'école Pestalozzi. Deux enfants fréquentant notre structure ont été orientés vers les services du CAMSP suite à des observations de retard du développement moteur ou des troubles de l'attention. Des échanges d'observations ont également pu avoir lieu entre les professionnelles.

2.4. Les contrats

Type contrat	2021	2022	2023
Semaine complète	7	9	6
Contrats 4 jours	5	5	8
Contrats 3 jours	9	8	12
Contrats 2 jours	3	5	3
Contrats 1 jour	2	3	2

Les différents types de contrats illustrent bien la diversité des familles accueillies et leurs raisons de fréquenter la crèche.

Les contrats de 4 ou 5 jours correspondent à des familles où les deux parents travaillent. Nous observons une diminution des contrats de 5 jours car très souvent l'un des parents (souvent la mère) travaille à temps partiel.

Les contrats de 1 à 3 jours correspondent à des familles nous sollicitant pour des raisons diverses : favoriser la socialisation de l'enfant avant l'entrée à l'école maternelle, s'occuper des enfants plus grands, suivre une formation à distance, prendre des cours de français, passer un examen, passer le permis de conduire... Ces familles réservent des journées de durée inférieure que les parents qui travaillent.

Pour ceux qui le souhaitent, nous leur proposons des places supplémentaires quand nous avons des absents. Cela répond à la fois à leur demande et nous permet également de compléter nos effectifs.

2.5. Communes de résidence des familles

Communes de résidence	2021	2022	2023
SELESTAT	26	30	29
Chatenois	-	-	1
Ebersheim	-	-	1
Autres communes	-	-	-
TOTAL DES DEMANDES	26	30	31

En 2021 et 2022, tous les enfants accueillis venaient de Sélestat. Mais nous pouvons accueillir des enfants venant des autres communes de la Communauté de Communes de Sélestat (Baldenheim, Châtenois, Dieffenthal, Ebersheim, Ebersmunster, Kintzheim, La Vancelle, Mussig, Muttersholtz, Orschwiller, Scherwiller)

En 2023, nous avons accueilli une famille habitant Chatenois (déménagement de Sélestat à Chatenois en cours d'année) et une famille habitant à Ebersheim.

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

3.1. Vie de l'établissement



L'année 2023 a été très riche en découverte pour les enfants de la micro-crèche

Le thème de l'année était les animaux. Il a été le fil conducteur de nos activités et de nos sorties. L'équipe a emprunté des livres à la médiathèque sur ce thème et nous avons édité pour toutes les familles un carnet de chants avec des comptines d'animaux

- Carnaval : Notre cavalcade a eu lieu le 6 mars 2023. Dans les rues de Sélestat ont défilé les enfants déguisés en moutons, en poules, en lapins, accompagnés par 5 parents. Sous une pluie de confettis, ils ont profité du soleil pour s'arrêter sur une place et déguster de bons beignets avant de rentrer à la crèche.



- Sortie de fin d'année : Mardi 4 juillet 2023, nous nous sommes rendus à la montagne des singes. 8 parents nous ont accompagnés. Les enfants ont pu se balader librement dans une grande forêt et observé les singes gambader et grimper aux arbres. Nous avons aussi assisté au nourrissage des singes, les enfants étaient attentifs et amusés. Puis ce fut notre tour de nous restaurer : parents, enfants et professionnelles ont partagé un grand pique-nique avant de rentrer se reposer à la crèche.



- Fête de fin d'année : Elle s'est déroulée le 12 décembre 2023 dans les locaux de la rue Saint Léonard. L'ensemble des familles étaient présentes. Cette année nous avons fait appel au « Contoir de Jo'ailes ». Le spectacle, sur les thèmes des animaux et de la fraternité, a captivé l'attention des petits et des grands. Puis nous avons chanté ensemble des chants de Noël et avons partagé un goûter. Les parents avaient apporté des gâteaux et nous avons fourni les boissons. Pendant ce temps d'échanges, un diaporama de photos défilait sur le mur, retraçant les temps forts de l'année 2023.

- Punaises de lit : Un événement moins joyeux a marqué l'année 2023. Un enfant, dont le logement était infesté par des punaises de lit, a malgré nos précautions amené l'une de ces petites bêtes dans notre établissement. Comme nous nous en sommes rendus compte rapidement, l'infestation était minime et localisée à un seul endroit de la crèche. Grâce à la réactivité de l'équipe, l'incident a été vite résolu mais a nécessité des aménagements de locaux, des mesures d'hygiène renforcées et les interventions d'un service de détection canine et d'une entreprise de désinsectisation. Les professionnelles ont dû gérer les inquiétudes des familles ; et essayer de relativiser la possibilité d'en rapporter à la maison et gérer les conséquences.....

3.2. Travail avec les familles

3.2.1. La participation des familles à la vie de la micro-crèche

Elle se fait à plusieurs niveaux :

- Invitation aux sorties et aux différents temps festifs

Pour chaque fête organisée par la micro-crèche, tous les parents sont invités à nous rejoindre.

Ainsi 5 parents sont venus défiler dans les rues de Sélestat pour Carnaval et 8 parents nous ont accompagnés pour ramasser les œufs de Pâques dans un jardin fleuri de la ville.



Toutes les familles ont participé à la grande fête de fin d'année. Ces temps festifs sont l'occasion pour les parents de voir leur enfant évoluer dans un autre cadre que le domicile et la famille, de rencontrer les autres enfants, les autres parents et les professionnelles.

- La réunion de rentrée : Le 2 octobre 2023, nous avons convié tous les parents pour une réunion d'informations et d'échanges. L'ensemble de l'équipe y a participé et est intervenu en présentant : les membres de l'équipe, le projet pédagogique, les sorties prévues, l'organisation quotidienne, les valeurs éducatives, le règlement de fonctionnement... 7 parents étaient présents, ils ont pu donner leur avis et poser des questions. Ce moment est un vrai temps d'échange entre l'équipe et les parents. C'est également un moment où les parents peuvent faire connaissance entre eux. Pour renforcer la convivialité, nous avons proposé des boissons et des cakes salés (préparés par les enfants et les professionnelles) à la fin de la réunion.
- Café parents : Mardi 21 mars, nous avons invité les familles à partager un petit déjeuner avec nous. Ainsi 6 parents ont pris le temps, en déposant leur enfant, de prendre un café ou un jus de fruits et de manger de la brioche. Ils ont ainsi pu discuter entre eux ou avec l'équipe, observé leur enfant dans son lieu d'accueil,

rencontré les autres enfants de la crèche. Ce moment était très convivial et riche en échanges.

- Apéro à l'Acoustic :

Un papa restaurateur a invité les enfants de la crèche à boire un jus de pommes bio sur la terrasse de son restaurant. Lors d'une de nombreuses balades dans le centre-ville de Sélestat, nous avons donc pu faire une halte rafraîchissante et musicale. Un grand merci à ce papa !



Fête de la musique : Lundi 20 juin, nous avons organisé un apéro musical dans notre jardin. Deux parents musiciens ont animé ce moment avec des chants et des rondes. Les enfants de la crèche ont aussi chanté certaines des chansons d'animaux apprises au cours de l'année. Puis tout le monde s'est retrouvé autour d'un apéro (jus de fruits et cakes salés confectionnés par les enfants) jusqu'à la fermeture de la crèche

- Animation : En concertation avec l'équipe, une maman musicienne est venue à la crèche avec des instruments de percussions et un kalimba et a proposé un temps d'éveil musical avec des chansons sur le thème de l'année : les animaux. Ce moment a été apprécié de tous.



3.2.2. Les actions de soutien à la parentalité

Les professionnelles jouent un grand rôle dans le soutien à la parentalité. Elles sont là chaque jour, au moment des arrivées et des départs, pour écouter les familles, répondre à leurs questions, échanger sur le développement et/ou le comportement de leurs enfants.

Si les professionnelles ont des questions ou des inquiétudes elles confrontent leurs observations en réunion d'équipe. Si elles pensent qu'il faut préconiser des consultations ou des orientations (par exemple vers un Centre médico psychologique ou tout autre professionnel de santé), la référente technique propose un entretien aux familles. Elle fait part des observations. Elle accompagne et soutient les familles dans cette démarche.

D'autre part, le Centre Parental, le CHRS et la PMI orientent des familles pour lesquelles le soutien à la parentalité est un axe d'accompagnement important pour les professionnelles de la micro-crèche.

3.3. Partenariat

Bien intégrée et connue sur le territoire, la micro-crèche est sollicitée par la PMI, le CMP, le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) ou encore les assistantes sociales de secteur pour l'accueil d'enfant. Nous les tenons informées des conditions d'accueil de l'enfant, des évolutions positives ou des difficultés rencontrées.

En 2023, nous avons ainsi collaboré avec l'éducatrice et la psychomotricienne du CMP pour l'accueil d'un enfant porteur de handicap. La référente technique s'est également rendue à la réunion de suivi de scolarisation avec les enseignants référents.

Nous avons orienté un enfant à l'UDOPE, puis au CAMSP. La référente technique échange les observations de l'équipe avec les familles et les professionnelles de ces établissements.

La PMI a orienté deux enfants dans notre structure car la puéricultrice a jugé nécessaire qu'ils fréquentent la collectivité et soient stimulés.

Nous accueillons des enfants du Centre Parental et du CHRS et avons des échanges réguliers avec les travailleurs sociaux de ces établissements. Une auxiliaire de puériculture partage son temps de travail entre la micro-crèche et le Centre Parental et fait le lien entre les deux structures pour une prise en charge adaptée. Une professionnelle de la micro-crèche est présente lors des réunions de synthèse pour apporter des observations sur l'évolution de l'enfant au sein de la micro-crèche et sur le lien parent-enfant.

Pour le nettoyage de la structure, nous faisons appel aux services de l'association Tremplins, une structure d'insertion qui accompagne des personnes éloignées de l'emploi.

Une bénévole de l'association « Lire et Faire lire » vient une fois par mois le matin pour un temps de contes. Elle met tout en œuvre pour créer un moment convivial avec les enfants, et prépare avec soin ses interventions. Elle a pour habitude de les ponctuer par un rituel avec une marionnette et des petites comptines. Elle se met en lien avec l'équipe pour apporter des histoires en lien avec les thèmes de nos activités.



4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

- **Référent santé et accueil inclusif** : Un médecin intervient à raison de dix heures par an (dont 2h minimum par trimestre) dans notre micro-crèche.

En 2023, le médecin a travaillé avec la référente technique sur le protocole en cas de fièvre, les protocoles du règlement de fonctionnement, le protocole des punaises de lit. Il est également intervenu lors de la réunion d'équipe du 20 mars 2023 pour présenter aux professionnelles les maladies éruptives du jeune enfant, suite à des cas de maladie pieds-mains-bouche.

- **Réunion d'équipe** : L'équipe complète se réunit une fois par mois après la fermeture de la micro-crèche. Ces réunions permettent d'échanger sur les situations, sur les pratiques professionnelles et ainsi contribuent à la cohésion d'équipe. Le fonctionnement et l'organisation de la micro-crèche sont décidés de façon collégiale et ainsi partagés par tous.

En raison de la spécificité de la micro-crèche ces réunions débutent toujours par un échange avec un travailleur social du Centre Parental. Cet échange permet de garantir une continuité d'accompagnement entre les deux structures mais aussi d'avoir un temps d'échange d'information régulier.

- **Analyse des pratiques** : L'équipe participe 3 fois par an à un GAP (Groupe d'analyse de la pratique), animé par une psychologue clinicienne. Elles échangent autour de situations qui leur posent des difficultés et élaborent ensemble les moyens de les aborder.

- **Formations** : Chaque année les membres de l'équipe et la cadre intermédiaire rédigent des demandes de formation. A la suite, en fonction des validations des demandes et des priorités de formation, est élaboré un plan de développement de compétence (PDC).

En 2023, la priorité a été donnée aux formations de secourisme.

4 salariées ont effectué le recyclage du SST (Sauveteur Secouriste au Travail) et 4 salariées ont été formées aux gestes d'urgence pédiatrique.

- **L'accueil de stagiaires** : L'accueil des stagiaires est sous la responsabilité du cadre intermédiaire. L'organisation du stage est assurée par la référente technique. Un référent est nommé au sein de l'équipe en fonction du profil du stagiaire et de ses objectifs de stage.

En 2023, nous avons accueilli **9 stagiaires** : 1 étudiante à l'institut de formation des auxiliaires de puériculture, 2 étudiantes en BAC PRO ASSP (Accompagnement, Soins et Services à la personne), 3 élèves en classe de 3^{ème}, 1 élève en classe de 4^{ème}, et 2 personnes pour un stage de mise en situation en milieu professionnel (envoyées par Pôle Emploi).

5. RESSOURCES HUMAINES AU 31-12-2023

Evolution du personnel présent au 31/12 sur 3 ans (en équivalent temps plein)

2021	2022	2023
4.26	4.26	4.26

Répartition du personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)

	Total	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	2.97	0,00	0.3	1.07	1.6	10h/an	0,00
CDD de remplacement	0.69			0.2	0.49		
Contrat aidé	0.6			0.6			

Février 2023 : Arrivée d'une nouvelle salariée sur le poste du contrat aidé

Septembre 2023 : Arrivée du nouveau référent Santé et accueil inclusif

Septembre 2023 : Départ du cadre intermédiaire

Novembre 2023 : Arrivée de la nouvelle directrice

6. CONCLUSION

En 2023, la micro-crèche a renforcé le soutien à la parentalité et le lien avec les familles. L'organisation d'un café parent, d'un apéro musical, l'invitation de toutes les familles à nos fêtes et sorties, l'animation d'un atelier musical par une maman sont autant de moyens de favoriser la confiance entre familles et professionnelles et ainsi améliorer l'accueil des enfants.

Nous notons une grande satisfaction des familles qui nous orientent d'autres enfants de leur entourage et qui n'hésitent pas à nous solliciter lors d'une nouvelle naissance.

Le partenariat avec les travailleurs sociaux d'Espérance (Centre Parental et CHRS), de la PMI, du CMP et du CAMSP a permis un accueil adapté aux besoins et aux difficultés des familles. Ces services font de plus en plus appel à nous, car nous collaborons, par nos observations, nos échanges, nos participations aux réunions, à l'amélioration de la prise en charge des enfants.

L'équipe continuera à œuvrer en ce sens en 2024.